



LES AMIS DE LA TERRE MIDI-PYRENEES

22 place du Salin - 31000 TOULOUSE

Tél.-rép.-fax : 05 61 34 88 15

Courriel : <midipyrenees@amisdelaterre.org>

Sites : <www.amisdelaterre.org> & <<http://amisdelaterremp.free.fr>>

LA FEUILLE VERTE

Juin-Juillet 2010

n°221

Le Festival Mondial de la Terre du 4 juin au 27 juin 2010 à Toulouse

« Le jardinage, la biodiversité, l'agriculture bio... »

Films, conférences-débats, animations,
village associatif, concerts...

TOUT EST GRATUIT !!!!

programme complet : <www.festivaldelaterremp.org>

N'oubliez-pas : VOUS êtes les acteurs de ce festival ! Parce que la terre a besoin de NOUS. Maintenant.

Résumé de notre Assemblée Générale du 20 mars 2010 à Ramonville

Bilan moral des co-présidents : Nous avons expérimenté depuis 6 mois une présidence collective de l'association. Notre ancien président Alain Ciekanski ayant décidé de se présenter aux élections régionales, il avait donné sa démission fin septembre 2009 conformément à nos statuts, le CA avait alors désigné 6 co-présidents (cf. FV de nov.-déc.). Nous avons pu éprouver ce nouveau mode de fonctionnement. Si en interne il ne pose pas de problèmes majeurs – nous nous sommes répartis les tâches – les contacts médias seront plus longs à mettre en place, Alain étant bien identifié comme représentant des ATMP. Nous avons poursuivi nos interventions auprès d'un public large lors de nos réunions mensuelles avec des thèmes très variés : en mai 2009, Sites et sols pollués : le cas de Viviez (Aveyron) ; en septembre, lutte biologique contre la cicadelle blanche. Compte tenu de l'actualité « Copenhague » nous y avons consacré 5 réunions, d'octobre à février : réchauffement climatique ; effet de serre et nucléaire ; les suites du sommet à travers les enjeux locaux ; retour sur les manifestations de Copenhague ; le risque climatique. Ce thème a été repris lors de conférences que nous avons animées seuls ou avec d'autres comme Chiche, Attac...

Dans le cadre du Collectif Copenhague 31, nous avons participé activement aux deux grandes manifestations toulousaines de décembre et au forum « Climat » du Mirail, avec interpellations des collectivités territoriales sur leur engagement concernant la lutte contre le réchauffement climatique. Dix adhérents des ATMP ont fait le voyage « Un train pour Copenhague » organisé par les AT France et participé aux 2 manifestations du 12 décembre : la « marée humaine » qui réclamait la « Justice Climatique maintenant » et celle qui a réuni 100 000 manifestants de 200 pays exigeant « Changeons le Système ! Pas de Climat ». Localement nous poursuivons depuis janvier ce travail dans un collectif élargi à d'autres organisations et syndicats : « Urgence Climatique Justice Sociale 31 » pour des réponses locales aux dérèglements climatiques. Si Copenhague a été un fiasco pour nos dirigeants, la rencontre a resserré les liens entre ONG tant environnementales qu'altermondistes au niveau local et national.

Pour peser sur les orientations d'aménagement de l'agglomération toulousaine, nous nous sommes impliqués plus fortement dans des instances participatives comme le Conseil de développement du Grand Toulouse, en apportant nos contributions, selon le souhait exprimé par notre AG 2009.

« **Lignes à Grande Vitesse : aberration économique et écologique pour élites hyper-mobiles** »

Réunion publique le vendredi 25 juin à 20h15

Salle du Sénéchal 17 rue de Rémusat (métro Capitole)
par les Amis de la Terre MP (qui ont voté en AG contre la LGV
et pour l'aménagement des anciennes voies)

avec des intervenants du combat en Aquitaine

Bilan financier : Matthieu, notre trésorier, a présenté un bilan positif avec 100% d'autofinancement (cotisations et dons des adhérents ainsi qu'un gain de 3000 € suite au combat contre la LMSE sur le Canal du Midi que nous devons reverser aux autres associations) ; le bilan de l'exercice est d'environ +1100 €. Malgré l'achat d'un radiamètre, nos dépenses courantes n'ont pas augmenté. Plus de 2500 € revient à l'impression et à l'envoi de la *Feuille Verte* (250 € de timbres à chaque fois). Il faudrait d'ailleurs, pour les adhérents qui le souhaitent, envoyer ce bulletin par email plutôt que par la poste. Comme en 2008 nous avons pu reverser à la Fédération des AT France la quote-part de 12 € par adhérents. L'emploi partagé envisagé avec Elémenterre n'ayant pas été retenu par le Conseil Régional, nous continuons à fonctionner grâce au bénévolat de nos membres.

Bilan du secrétariat : En 2009, il a continué dans son fonctionnement coopératif à plusieurs. Michel D. reste le pilier de la gestion du fichier adhérent. Matthieu M. s'occupe entre autres de la liste électronique et de notre site internet. Quitterie T. a pris la relève sur l'enregistrement des nouvelles adhésions. Rémi S. répond aux demandes de stages. Tous les membres du CA participent à la gestion des courriels. Point faible cette année : la gestion des appels téléphoniques ; nous venons de nous re-organiser sur ce point. La *Feuille Verte* est mise en page à deux ou trois autour de Pierre D.

Élection du nouveau CA et du bureau : *Co-présidents* : Marc Bonnefous, Dominique Gilbon, Rose Frayssinet, François Lamarque, Rémi Schultz, Laure Teulière. *Secrétaire* : Pierre Dedieu. *Secrétaires adjoints* : Maryse Martel, Thierry Schlumpf, Quitterie Thibert. *Trésorier* : Matthieu Monceau. Autres membres élus : Michel Daran, Patricia Daran, Joseph Gonzales, Lidwine Kempf, François Treilhou.

Comme vous le savez sans doute, Alain Ciekanski, président des ATMP depuis des années, est devenu, lors des dernières élections, conseiller régional de Midi-Pyrénées sur la liste Europe Écologie. Il participe donc désormais à l'exécutif régional. Nous lui souhaitons bonne route, et une action déterminée en faveur de l'écologie. Nous le remercions pour l'énergie, la conviction et le sens de la convivialité qu'il a mis au service de notre association et de ses actions de terrain.

L'AG extraordinaire a voté 3 modifications de nos statuts pour renforcer l'indépendance politique de notre association et permettre officiellement le système de présidence collective avec des co-présidents.

Article 7 : « L'association est administrée par un Conseil d'administration de 10 membres au moins, élus pour une année par l'assemblée générale. Le Conseil d'administration choisit parmi ses membres un président et/ou un ou plusieurs vice-présidents, ou bien plusieurs co-présidents, et en tous les cas un secrétaire, un trésorier et éventuellement un secrétaire adjoint et un trésorier adjoint. Les membres du Conseil d'administration sont rééligibles. Le Conseil d'administration assure la représentation de l'association. Ne peuvent être membre du Conseil d'administration de l'association les candidats aux élections et élus de la République, exceptés :

- les élus (maire et conseillers municipaux) et candidats (durant le temps de la campagne) aux élections municipales des communes de moins de 3500 habitants ;

- les conseillers municipaux des communes de moins de 10 000 habitants ;

- les élus (président et délégués) des structures intercommunales de moins de 3500 habitants et les délégués des structures intercommunales de moins de 10 000 habitants.

Tout membre du Conseil d'administration candidat à une élection politique est automatiquement mis en congé de son mandat au sein de l'association jusqu'à la publication des résultats définitifs du scrutin.

Les sigles, nom, logo des Amis de la Terre de Midi-Pyrénées ne doivent jamais être utilisés dans une action électorale ».

Article 11 : « En cas de demande de la majorité des membres du conseil d'administration ou d'un quart au moins des membres adhérents de l'association, le Conseil convoque une assemblée générale extraordinaire. Celle-ci a les mêmes attributions que l'assemblée ordinaire ».

Article 14 : « L'association est représentée par le Conseil d'administration ou par celui ou ceux de ses membres à qui le Conseil donne pouvoir pour agir en son nom auprès des pouvoirs publics et de la justice, pour faire ouvrir ou gérer tout compte bancaire ou postal au nom de l'association ».

Point sur les adhésions de mars 2009 à mars 2010 : 262 adhésions ; un nombre stable depuis 2009.

Activité des commissions en 2009-2010

Plus de détails sur <<http://amisdelaterremp.free.fr>>

Commission Agriculture, OGM : Au sein d'un collectif contre les pesticides : action devant une grande surface toulousaine pour dénoncer la vente libre de pesticides (mars 2009) ; lettre aux collectivités locales pour leur demander comment elles comptent réduire l'emploi de ces produits (quelques réponses en particulier du Conseil général 31) ; lettre aux grandes surfaces de jardinerie pour leur demander d'en supprimer la vente libre (quelques réponses là aussi). En 2010, le collectif aura peu d'actions collectives, chaque association membre préférant monter des actions de son côté.

Les ATMP sont engagés sur le front des OGM, en particulier de par un lien étroit avec l'association anti-OGM 31, mais nous n'avons pas pu être présents régulièrement à leurs réunions qui se tiennent souvent en même temps que nos CA. Les ATMP sont signataires de l'appel à rassemblement contre les OGM au Mexique (le 27 mars place du Capitole) et ont participé activement à cette action collective.

La thématique OGM est transverse à nos commissions Agriculture (en tant qu'avatar de l'agriculture industrielle), Biodiversité (puisque les OGM la remettent directement en cause) et Santé (compte tenu des risques identifiés). La vigilance reste de mise, car si l'interdiction du maïs MON810 a été obtenue de haute lutte, la Commission européenne (à l'initiative personnelle de son président, José Manuel Barroso) a autorisé BASF à lancer la culture de l'Amflora, pomme-de-terre transgénique. Théoriquement destiné à une utilisation industrielle de fabrication de papier, cet OGM attendait une

autorisation depuis 14 ans. Il est pressenti pour l'alimentation animale, malgré une résistance aux antibiotiques issue du processus même de la transgénèse. Schéma classique, l'Agence Européenne de Sécurité des Aliments a donné un avis favorable, alors que les évaluations ont été réalisées sous le contrôle de BASF : la question de l'indépendance des évaluations est récurrente et cruciale dans le dossier des OGM, elle est plus généralement emblématique des combats écologistes.

La lutte anti-OGM ne doit pas faiblir face à de nouvelles problématiques :

- Les nouvelles variétés transgéniques (essentiellement des vignes de l'INRA, des tomates, des concombres et des maïs) : une vingtaine de projets attendrait l'aval de la Commission européenne.

- Les OGM qui ne disent pas leur nom : devant la résistance du monde paysan et le refus massif exprimé par le consommateur, les multinationales élaborent des variétés sans transgénèse proprement dite. La déferlante des « plantes mutées » se prépare. Obtenues par des manipulations génétiques autres que l'insertion de gènes étrangers, elles sont dispensées des contraintes imposées aux OGM classiques et exclus de l'application de la directive 2001/18, qui régit la culture des OGM en plein champ. Donc pas de demandes d'autorisation, ni d'évaluations d'impacts sur la santé et l'environnement, ni d'obligation d'étiquetage. Même si ces "OGM clandestins" n'ont pas été obtenus par franchissement de la barrière d'espèce, les risques sont identiques à ceux des cultures officiellement transgéniques. Et ils sont déjà dans nos assiettes (il s'agit surtout de blé et de légumes).

- La faiblesse des gouvernements et des pouvoirs publics face aux sirènes des multinationales. Exemple très préoccupant, l'autorisation donnée par le gouvernement mexicain à la culture d'OGM, alors que le Mexique est le réservoir génétique et le terroir d'origine du maïs, sacralisé par les cultures indiennes locales. Il faut amplifier la pression qui a conduit de nombreux territoires en Europe à se déclarer "Zone sans OGM".

Commission Air : Les ATMP étaient présents depuis de nombreuses années au conseil d'administration de l'ORAMIP, organisme agréé chargé de mesurer la qualité de l'air dans notre région. En 2010, à l'occasion du renouvellement du collège des associations, nos représentants, Michel Raynal et Laure Teulière, ne se représentent pas au CA. L'intérêt de suivre ces questions est certain, même sans être administrateur de l'ORAMIP : connaissance des principaux polluants réglementés et de leurs concentrations en différents points de la région ; compréhension de l'environnement technologique et institutionnel de la qualité de l'air (instruments de mesure, partenaires tels que le ministère de la santé, la Région, l'ADEME) ; participation à des dispositifs tels le PPA (*Plan de protection de l'atmosphère à l'échelle de l'agglomération*) ou le PRQA (*Plan régional de la qualité de l'air*). Il faut utiliser les études montrant l'exposition de la population à différents toxiques et pouvant appuyer nos démarches pour l'amélioration de la qualité de l'air (exposition aux phytosanitaires, déplacement des masses d'ozones, concentration des polluants dans l'air intérieur, pollution élevée le long des principaux axes de circulation automobile, etc.). A noter l'enquête en cours (ELFE) sur les effets de longue durée des polluants sur différentes populations, la répartition du dioxyde d'azote sur l'agglomération toulousaine, etc. Durant l'année écoulée, nous avons eu l'occasion d'intervenir sur plusieurs points noirs comme les particules en suspension issues des moteurs diesel dont la mesure est insuffisamment mise en œuvre.

Le groupe de travail PPA (*Plan de protection de l'atmosphère*) ne s'est pas réuni, d'où le constat amer du grand désengagement de l'Etat dans ces commissions de concertation.

Conclusion : nous devons attirer l'attention du public sur le caractère préoccupant des situations chroniques et contrer les informations souvent lénifiantes des organismes officiels. Il

faudrait pour cela la collaboration des médias et l'implication d'une équipe au sein de notre commission très dépeuplée...

Commission Communication (Stands et dépêchage) : Michel et Patricia Daran ont tenu notre stand à Biocybelle en mai, Alternaly en septembre, Foire Bio de la Ramée en octobre ; et Matthieu lors des manifestations Décroissance, Sortir du Nucléaire et Association Vélo.

La *Feuille Verte* est tirée à 1500 exemplaires tous les 2 mois. Rappelons qu'il faut que les commissions fassent part des dates des rendez-vous un mois à l'avance pour annonce dans la FV. Merci à tous les bénévoles qui sont là pour les envois !

Commission Déchets/Ressources : Elle a tournée au ralenti cette année, sans le sang neuf que nous appelions de nos souhaits... Principaux dossiers traités par Céline Attia et Dominique Gilbon : Ginestous et l'incinération des boues de stations d'épuration ; le Plan départemental et les avancées techniques et politiques du traitement des déchets ménagers ; les Commissions consultatives des usagers ; le domaine des déchets industriels en Midi Pyrénées suivi par Rose Frayssinet dans les commissions de concertation de l'ORDIMIP (*Observatoire régional des déchets industriels en Midi-Pyrénées*).

Nous continuons nos relations avec les associations qui proposent des alternatives dans le domaine des déchets : Elemen'terre (Eve Kirfeld), Mitsa (Pauline Laurent) sur le problème des couches jetables, la Glanerie (Aurore Front) du réseau des Recycleries-Ressourceries, Bois et compagnie, Envie (Monique Pagnon et Dominique), la Ferme de Bouzigue, Bleu comme une orange, Friture... Nous participons à la semaine de réduction des déchets et gardons les contacts avec les grandes surfaces.

Nous avons été aussi en relation avec des luttes de terrain comme les opposants à une plateforme de compostage ou l'association de Saint-Gaudens contre l'extension de Pihour.

Table ronde sur la gestion des déchets lors des événements publics en Midi-Pyrénées

Par l'association Elémenterre, avec la Glanerie et la commission Déchets des Amis de la Terre Midi-Pyrénées
Jeudi 3 juin à 15h au local Friture 22 place du salin (Toulouse)

Commission Décroissance : Pauline Roy a assuré au mois d'octobre, un moment d'échanges avec une classe de terminale ES, sur le thème de la décroissance. Ces deux heures d'intervention ont commencé par un exposé structuré, appuyé sur des références solides pour démontrer que l'idée de croissance indéfinie n'était ni possible ni souhaitable, poursuivi par un échange avec la classe. L'initiative a été très appréciée par l'enseignante qui veut recontacter Pauline l'année prochaine.

Commission Énergie et Nucléaire : Encore une très riche activité militante l'année passée.

- Organisation d'un stage sur la radioactivité et la radioprotection avec Roland Desbordes de la CRIRAD (avril) ; acquisition d'un compteur « DG5 » pour contrôler la radioactivité, ce qui a permis de dénoncer la pollution de la Garonne à la sortie de Toulouse à cause des rejets des hôpitaux ; participation au Tchernobyl Day à Toulouse et à Golfech ; intervention durant la campagne des élections européennes ; mise en place de 2 bus pour la manifestation de Colmar.

- Interpellation du directeur OMS Europe lors d'une conférence publique à Toulouse ; participation aux actions pour le climat avec le collectif toulousain Copenhague « Urgence Climatique et Justice Sociale », dont la présentation du film « RAS Nucléaire rien à signaler » avec son réalisateur Alain de Halleux.

De nombreux rassemblements, projections de films et débats ont été proposés : sur l'uranium au Niger en présence d'Issouf Ag Maha, projections-débats avec « Climat d'Espoir » et

conférence de Youri Bandajevski. Notre exposition AREVA-Niger sur support souple a continué à circuler un peu partout dans la région et en France.

Ajoutons la participation aux réunions du CANT (Comité Antinucléaire Toulousain), aux coordinations régionales contre Golfech, etc. Daniel Roussée continue à assumer les responsabilités d'administrateur-trésorier du Réseau, avec son suppléant Marc Saint-Aroman, jusqu'à la prochaine AG du réseau le 19 juin, et Marie-Christine Gamberini reste la « référente nucléaire et énergie » pour les AT France.

Commission Nanotechnologies : La commission ne s'est pas vraiment réunie, maintenant un contact par mail pour échanger des documents ou informations à partir du suivi de l'actualité.

Sollicités par les ATF pour participer au Débat Public National sur les Nanotechnologies, Rose et Laure ont co-rédigé le cahier d'acteurs, au nom des ATF, mis en ligne sur le site du débat dès le 15 octobre. Rose a participé au travail de la commission sur les déchets des nano à l'ORDIMIP qui a produit aussi un cahier d'acteurs, dont les conclusions sont moins radicales que les nôtres, puisque participent à cette commission des chercheurs, industriels et FNE. Notre intervention au débat public de Toulouse a été très remarquée. L'expression à la tribune de notre position radicale pour un moratoire sur la recherche et la commercialisation des nano-produits a fait des vagues parmi les chercheurs et les ministères. Dans plusieurs villes, des opposants aux nano ont perturbé les débats, ceux-ci ont été menés par la suite en petits comités, puis avec des invités triés sur le volet, la participation du public se faisant par internet, ce qui a conduit les ATF à claquer la porte de ce débat public virtuel dès le 7 janvier à Rennes. Depuis la diffusion du communiqué de presse annonçant notre départ, les ATF sont sollicités et Rose (référénte Nano au plan fédéral) a déjà répondu à de nombreux interviews (15 journaux et revues papier ou internet, 2 radios, dont 1 heure sur France-Inter, une télé France3). Elle est aussi très sollicitée par les étudiants et chercheurs en sociologie. Marie-Christine Gambérini achève un positionnement sur les nanotechnologies pour le Conseil fédéral des ATF.

Commission Risques Industriels et Pollution des Sols : Le préfet ayant nommé les ATMP à la CLIP (*Commission locale d'information et de prévention*) de la zone chimique Sud et au CLIC (*Comité local d'information et de concertation*), Rose a participé à la seule réunion proposée le 29 juin pour le bilan d'activité ISO-CHEM, devenu SNPE-Matériaux Énergétiques 2008, où l'on apprit entre autres que le PPRT (*Plan de prévention des risques technologiques*) n'est toujours pas finalisé ; que les mesures de mise en sécurité sont insuffisantes sur le site ; que la définition des seuils de toxicité sur 3 produits est insuffisante et qu'une tierce expertise est nécessaire (devait être rendue en juin 2009, et toujours pas en mai 2010...). Quant à la DGA (*Direction générale de l'Armement*) elle n'a pas donné signe de vie depuis le 15 décembre 2008 sur les ballastières, les délais pour les solutions de dépollution sont renvoyés en 2010-2012. Sur notre demande nous avons rencontré la préfecture qui n'a donné aucune information complémentaire... sinon qu'il n'y a plus de CLIP pour parler du problème (on supprime la commission, donc le problème !)

Pour les groupes de travail, plus ouverts, seul l'ORDIMIP a gardé une activité normale et Rose a pu suivre 5 réunions sur les déchets des nanotechnologies et une sur les DEEE (*Déchets, d'équipements électriques et électroniques*).

Le SPPPI (*Secrétariat permanent pour les problèmes industriels*) n'a proposé qu'une seule réunion : le bilan 2008 et les objectifs 2009 de la DRIRE Midi-Pyrénées.

- Participation de Rose au groupe de travail de recherche « Orgactoupost » (*Organisation des acteurs et outils en situation post-accident industriel*) : en mai Focus Groupe à Marseille et en décembre (clôture de la mission à l'INERIS) à Paris.

- Intervention à Sciences Po auprès d'étudiants de 3^e année sur le thème « Les associations et le risque industriel ».
- Formation sur le « 3^e Régime » des ICPE (*Installations classées pour l'environnement*) le 10 juin à l'Université Toulouse 1.
- Participation à la journée « Risques industriels » le 20 novembre à l'UMINATE.
- Suivi, avec le collectif PJC-ni ici ni ailleurs, des 4 mois du procès AZF, rédaction d'articles pour le blog de PJC, réactions dans les médias et conférence de presse après le jugement.
- Etude d'un PPR (Plan de prévention des risques technologiques) et recommandations à une commune d'Ile de France (Cesson).

Délégation Aveyron (animée par Michel Raynal), très active sur de nombreux dossiers :

- Adhésion au nom des ATMP et participation aux CA et à diverses actions des associations suivantes : la Fédération des grands causses et le Comité cause comtal.
- Suivi de l'activité d'autres associations, notamment Action Environnement spécialisée dans les déchets et décharges (adhésion individuelle de M. Raynal).
- Comité de pilotage pour le lancement de Natura 2000 dans les vallées du Lot et de la Truyère.
- Suivi par André Marcastel des opérations de dépollution dans le bassin de Decazeville.
- Participation aux enquêtes publiques sur les opérations d'aménagement foncier liés à la mise à 2x2 voies de la RN 88 (pour la protection des haies et du patrimoine) ; enquêtes auprès de la Direction de l'agriculture et du Conseil général.
- Coordination avec l'association des haies et paysages chargée notamment des replantations, et le CPIE (*Centre permanent d'initiation à l'environnement*).
- Actions d'information avec distribution de tracts auprès de la population d'une commune concernant les antennes relais et téléphone portable, avec communiqués de presse (J. Barrié).
- Débroussaillage de chemins avec le Comité cause comtal.

La délégation Aveyron des ATMP œuvre aussi à la reconnaissance et reconstitution d'un itinéraire antique représentant plusieurs années d'investigations sur une centaine de km entre Rodez et Javols (Lozère). Cette ancienne voie romaine utilisée jusqu'au XIX^e siècle (axe Lyon-Toulouse de l'époque !) est encore praticable sous forme de chemins de terre moyennant par endroits quelques débroussaillages. Au delà de la protection patrimoniale (car il y a menaces de disparition à cause des futures infrastructures liées à la RN 88), elle offre une opportunité de tourisme durable à thèmes incluant la découverte des milieux naturels et de l'histoire au moyen de la marche et du VTT.

Des interventions nombreuses sont en cours pour la protection et la mise en valeur de ces chemins auprès des collectivités locales et autorités archéologiques, en commençant par les services de la Communauté d'agglomération de Rodez et le Pays du Haut Rouergue.

Les Amis de la Terre Aveyron proposent 2 journées de randonnée-patrimoine en Aubrac les Mercredi 23 et Jeudi 24 Juin

A la découverte du trajet reconstitué de la voie romaine Rodez-Le Puy sur l'Aubrac en 15 à 20 km (sans dénivelé important). Possibilité de gîte gratuit la veille le 22 à Gabriac près de Bozouls (12) et le lendemain 23, en demi pension à l'hôtel-restaurant réputé Bastide à Nasbinals (48). Il reste encore 5 places : retenir rapidement au 06 85 18 66 95 ou <mich.raynal@orange.fr>

« Pour une meilleure gestion de l'eau »

dimanche 6 juin de 14h à 20h, salle des fêtes de Samatan
tél : 05.34.31.97.38 – courriel : <coprae@club-internet.fr>

Rassemblement le 8 juin place du Capitole à 18h

en soutien à la caravane contre l'encerclement paramilitaire de la commune autonome de San Juan Copala (Mexique)
Soirée d'information Salle du Sénéchal à 20h30

Actions militantes en vélo

Vélorution Internationale les 1,2,3 et 4 juillet à Paris (grosse manif le samedi) <<http://velorutionuniverselle.org>>
Balade cycliste de Lyon à Paris du 3 au 13 juillet, dans le cadre de la campagne 2010 de Survie « Libérons nous de 50 ans de Françafrique » <<http://www.afrique2010.fr>>
Altertour 2010 du 3 juillet au 15 août « Tour cycliste familial pour une nature sans dopage » <<http://www.altertour.net>>

Mercredi 9 juin à 20h

à la Médiathèque Associative 6 rue de la Bourse (Toulouse)
entrée à prix libre

documentaire sonore inédit de 48 mn :

Témoignage de vétérans des essais nucléaires français

par Charlotte Rouault et Benoit Bories, mai 2010.

Ecoute proposée par Faïdos Sonore <http://faidosonore.net>

La Feuille Verte des Amis de la Terre Midi-Pyrénées

Directeur de publication : Pierre Dedieu.

ISSN 1967-6719 - n°221 Juin-Juillet 2010. Imprimé par nos soins

Réunions mensuelles publiques des ATMP

Tous les 4^e mardi de chaque mois à 20h15 au Pont des Demoiselles, 7 av Saint Exupéry
(dans l'entrée du supermarché Casino : suivre le fléchage « Amis de la Terre », c'est au 3^e étage)

Mardi 22 juin : « Villes en transition »

Nous ferons aussi le point sur l'actualité écologique, nos actions en cours et les perspectives

Bulletin d'adhésion 2010 aux Amis de la Terre Midi-Pyrénées

Adresser aux ATMP : 22 place du Salin, 31000 Toulouse (merci de joindre ce feuillet au paiement)

tél-fax-répondeur : 05 61 34 88 15

courriel : <midipyrenees@amisdelaterre.org>

COTISATION : SOUHAITABLE : 33 € (ou plus si vous le désirez) (*) PETIT BUDGET : 10 € (ou davantage)

DONS : (*)

(*) **Déductible des impôts à 66%**.

Abonnement à *La Baleine* : + 7 euros à l'ordre des « Amis de la Terre »

NOM.....PRÉNOM.....MONTANT VERSÉ.....

DATE..... MODE DE PAIEMENT : Chèque Espèces autre (préciser) :

ADRESSE.....

Tél.....Fax.....Courriel (lisible).....

Centres d'intérêt : Abeilles, Aéroport, Agriculture-Jardin, Air, Alimentation bio, Arbres-Forêt, Climat, Déchets, Décroissance, Eau, Éco-construction, Éco-quartiers, Énergies propres, Espaces verts ou naturels, Habitat bioclimatique, Montagne, Nano-Technologies, Nucléaire, OGM, Ours, Pédagogie, Pesticides, Piétons, Pollution hertzienne-Electromagnétisme, Risques industriels, Santé, Transports, Urbanisme, etc.....